

2021-04.11.23

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE

L'An DEUX MILLE VINGT ET UN, le 4 novembre à 18 H 30, le Conseil Communautaire convoqué légalement, s'est réuni à la salle des fêtes de Mézières en Santerre sous la présidence de Monsieur Alain DOVERGNE

● Etaient présents les Conseillers Communautaires :

Mesdames DOUAY Sonia, MARCEL Marie-Hélène, MENARD Sergine, PREVOST Anne-Marie, BLIN Monique, BERTOUX Julia, FOY CAVILLON Sandra suppléante de RIHET Anne, DAMAY Lydie, RAMON Marie-Gabrielle, TESTART Laëtitia, DEMORSY Roselyne,

Messieurs DURAND Pierre, BLIN Nicolas, CHARLES Gilles, CAPELLE Hubert, BOUCHER Michel, DELANAUD Stéphane, de CAFFARELLI Christian, VAN OOTEGHEM J. Michel, GAWLIK Jérémy, LAVOINE Nicolas, DOVERGNE Alain, WALLET Joël, SURHOMME Alain, BEAUMONT Joël, LEVASSEUR Roger, LECONTE Yves-Robert, TEN Franck, VERONT Fabrice, DUTILLEUX Olivier, JUBERT Patrick, BERTHE Pascal, BOQUET Cédric suppléant de LEGRAND Marc, DARCIS Philippe, LESCUREUX André, DAMAY Jean-Michel, CHANTRELLE Brice, MOURIER Francis, VIOLETTE Paul, NOCHEZ Didier, MEGLINKY Philippe, VAN DE VELDE Michel, LOUIS Eric suppléant de MIANNE Michel, LEROY Jean-Maurice, PINARD Jean-Michel suppléant de WABLE Vincent, SZYROKI Jacky, MAROTTE Philippe, BENONY Miguel

● Disposaient d'un pouvoir :

M. DURAND Pierre de Mme PATRICE-BOURDELLE Christine, Mme DOUAY Sonia de M. LECOINTE Jean-Noël de, M. BLIN Nicolas de Mme ROSE Maryse-Corrinne, Mme BLIN de Mme PERONNET, M. BEAUMONT Joël de M. CARON Hubert, M. de CAFFARELLI Christian de M. DEPRET Patrick, M. CHANTRELLE Brice de M. HEYMAN Christophe, M. NOCHEZ Didier de M. LAMOTTE Dominique, Mme TESTART Laëtitia de M. DEMOUY Bertrand, M. PINARD Jean-Michel de M. PARENTY Vincent, M. MEGLINKY Philippe de Mme RIQUIER Ludivine

● Absent(e)s et / ou Excusé(e)s :

Mesdames PATRICE-BOURDELLE Christine, ROSE Maryse-Corrinne, ATTAGNANT Hélène, PERONNET Fabienne, RIQUIER Ludivine, GAUDECHON LAMOUREUX Mélodie

Messieurs LECOINTE Jean Noël, COTTARD Yves, DESROUSSEAUX Éric, CARON Hubert, DEPRET Patrick, HOLLINGUE Rémy, TOURNIQUET Gautier, HEYMAN Christophe, LAMOTTE Dominique, DEMOUY Bertrand, PARENTY Vincent, LOGEART Johan, CLEMENT Dominique

OBJET : Reversement des redevances Assainissement du BA Eau vers le BA Assainissement

Rapport de Monsieur Francis MOURIER, Vice-Président Eau-Assainissement, Président du Conseil d'exploitation de la RASPE,

Vu les délibérations du Conseil communautaire en date du 29 janvier 2021, relatives à la création des Budgets Annexes Eau et Assainissement,

Les budgets annexes Eau et Assainissement retracent respectivement :

- pour le budget annexe Eau : les dépenses et recettes du service de l'Eau qu'il soit en régie ou en délégation de service public ;
- pour le budget annexe Assainissement : les dépenses et recettes des services de l'Assainissement Collectif et Non Collectif qu'ils soient gérés en régie ou délégation de service public ;

Pour les services Eau et Assainissement gérés en régie directe, les redevances Assainissement figurent distinctement sur les factures d'eau des usagers et sont encaissées initialement sur le Budget Annexe EAU aux comptes suivants :

70611 : Redevance d'assainissement collectif (part Collectivité)

706121 : Redevance pour modernisation des réseaux (part Agence de l'Eau)

7062 : Redevance d'assainissement (part Collectivité – location Boîte de branchement)

Il y a lieu de transférer ces recettes du BA Eau vers le BA Assainissement.

**Après en avoir délibéré à l'unanimité (54 Pour , 5 Abstentions : Mmes Menard, Demorsy, Mrs Beaumont, Levasseur, Caron),
le Conseil Communautaire :**

- Entérine le principe de reversement des recettes liées aux redevances Assainissement encaissées sur le Budget Annexe Eau vers le Budget Annexe Assainissement ;
- Autorise le Président de la CCALN et le Vice-président Eau et Assainissement à signer tous les documents relatifs à l'exécution de la présente décision.

POUR EXTRAIT CONFORME

Fait et délibéré, le 4 novembre 2021
à Mézières-en-Santerre

Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le 08/11/2021

Affiché le 08/11/2021

Le Président,

Alain DOVERGNE

